

Lettre aux Amis du 24 juillet 2022

Mardi 19 juillet 2022

Je suis réveillé ce matin, comme mes confrères les évêques, par une information inquiétante qui parvient du Patriarcat :

S. Exc. Mgr Moussa El Hage, archevêque maronite de Haïfa et de Terre sainte et Vicaire Patriarcal pour les Territoires palestiniens et la Jordanie, est arrêté par les agents de la Sûreté Générale au poste frontière de Naqoura, dans le Sud Liban, réservé aux religieux et au corps diplomatique depuis de longues années.

Il est soumis à un interrogatoire pour plus de douze heures et à une fouille systématique. Il reste avec eux de 11h00 jusqu'à 23h00, avant d'être relâché sur intervention directe du Patriarche Raï, mais sous condition de se représenter au quartier général de la Sûreté générale à Beyrouth le lendemain. On lui a confisqué son passeport, son téléphone portable, l'argent remis en gage par les Libanais (maronites, chrétiens, druzes et chiïtes) et un lot important de médicaments. On lui a reproché d'être un « agent israélien » et d'apporter de l'argent et des médicaments de Libanais ayant fui en Israël en l'an 2.000 lors de son retrait du Sud Liban. Et tout cela sur mandat d'arrêt du juge d'instruction militaire, Fadi Akiki (maronite, époux de la nièce du président du Parlement M. Nabih Berry).

Après avoir pris quelques heures de repos dans sa maison de Antoura, dans le Haut Metn, Mgr El Hage est venu à Dimane à 11h30 pour mettre Sa Béatitudo le patriarche Raï au courant de ce qui s'est passé. Il lui a répété que ce n'est pas la première fois qu'il est interrogé sur la nature des liens entretenus par l'Église avec la communauté libanaise réfugiée en Galilée. Il avait toujours répondu que sa mission était purement humanitaire et voulait permettre aux familles séparées par la guerre de rester en contact les unes avec les autres et de s'entraider, comme font tous les Libanais des pays de la diaspora. A 16h00 : Je suis moi-même à Dimane attendu par Sa Béatitudo pour préparer quelques documents pour le secrétariat du synode des Evêques. Très gêné et même indigné par l'arrestation de Mgr El Hage et la considérant comme un message adressé à sa personne, Sa Béatitudo est décidé à suivre cette affaire jusqu'au bout pour que justice soit faite et que l'autorité de l'Église soit respectée. Il m'a dit qu'il a déjà convoqué le Synode permanent pour une réunion extraordinaire demain à Dimane.

Mercredi 20 juillet 2022

17h30, à Dimane : A l'issue de la réunion extraordinaire du Synode permanent présidée par Sa Béatitudo le Patriarche Cardinal Raï, un communiqué est publié et envoyé à la presse. Voici la traduction :

« 1-Le patriarcat maronite d'Antioche et de tout l'Orient n'aurait jamais imaginé qu'un temps viendra où, dans la République du Grand Liban, il sera porté injustement atteinte à un évêque, contrairement à tous les us et coutumes, sans considération pour sa personne, sa fonction, son rôle et sa mission, et sans référer à son autorité ecclésiastique supérieure. Et c'est cette autorité même une qui a joué et continue de jouer un rôle pionnier dans la fondation de la République, une République qu'elle a voulue démocratique, où les libertés sont respectées, les particularités estimées ; une République gouvernée par des dirigeants respectueux de la Constitution et protégeant la légalité et la Justice ; une République qui se situe au-

dessus des intrigues partisans et des intérêts familiaux, et traitant tout le peuple sans distinction aucune.

2- Avant hier, des agents de la Sûreté Générale au poste frontalier, sur ordre du commissaire du gouvernement près le Tribunal militaire, le juge Fadi Akiki, ont arrêté S. Exc. Mgr Moussa El-Hage, qui revenait comme à son habitude de son diocèse en Terre sainte. Ils l'ont retenu plus de 12 heures durant sans aucune considération pour sa fonction religieuse, l'ont interrogé sans motif, lui ont retiré son passeport libanais et son portable, ainsi que ses papiers et les aides médicales et en espèces qu'il transportait pour le compte de certains nécessiteux et malades au Liban de toutes les communautés ; des aides envoyées par des bienfaiteurs libanais et palestiniens, parce que leur État avait mal géré leur pays ces dernières années et était incapable de leur assurer leurs besoins essentiels. Il est donc absolument indispensable de faire face à cette atteinte et de la corriger en demandant des comptes à toute personne responsable de ce qui s'est passé, et à aller même jusqu'à sa révocation.

3- Ce que notre frère Mgr Moussa El-Hage a souffert nous ramène à l'époque de l'occupation et aux empires des siècles passés, quand les envahisseurs et les occupants tentaient de porter atteinte au rôle de l'Église maronite au Liban et en Orient ; l'Église qui a implanté dans cette partie du monde l'esprit de liberté et de résistance, ainsi que le concept de défense des droits de l'homme, de la liberté de croyance et de la fraternité entre les religions. Ceux qui ont inspiré du fin fond de leurs charges l'idée d'offenser Mgr El-Hage et ont planifié, commandité et exécuté leur forfait, ont oublié que ce qu'ils ont commis et commettent n'aura aucun effet sur le siège patriarcal maronite, qui a tenu bon face aux empires et aux sultans, qui ont disparu, tandis qu'il demeurait fort au service de l'homme, du Liban, de l'Orient et de la convivialité interreligieuse.

4- Mgr Moussa El-Hage, comme tous ceux qui l'ont précédé à la tête de son diocèse, obéit aux orientations du patriarcat maronite et à la mission du Saint-Siège. Il s'efforce toujours d'accomplir son rôle avec courage, sagesse et esprit humanitaire, au service du droit, des nécessiteux et des malades, et particulièrement dans les temps de malheurs comme ceux que nous vivons aujourd'hui au Liban.

5- Le cœur de notre frère Mgr El-Hage est de chair, et non de pierre comme le cœur de ceux qui sont insensibles aux souffrances du peuple. Et s'il s'abstient de remplir ce rôle il aurait encouru des reproches. A cet égard, il n'est aucunement dans l'intention du Synode de justifier de quelque manière que ce soit les actions accomplies. Au contraire, le Synode appuie la légitimité de ce qui a été accompli et apporte sa caution à la mission pastorale de Mgr Moussa El-Hage.

6- Nous rejetons, condamnons et dénonçons dans les termes les plus vifs ce qui a été prémédité et accompli, dans un timing bien suspect, à des fins arbitraires bien connues, à l'égard de notre frère, et demandons que soit mis fin à cette farce sécuritaire, judiciaire et politique. Nous réclamons la restitution de toutes les aides qui lui ont été confisquées, qui sont attendues par leurs destinataires, et la clôture immédiate de cette affaire. Nous nous étonnons du silence de l'État à l'égard de ce qu'a encouru Son Excellence et demandons au ministre de la Justice de prendre les mesures disciplinaires nécessaires à l'encontre de tous les responsables avérés dans cette atteinte préméditée contre notre frère évêque.

7- Nous rappelons, à ce sujet, que ce n'est pas la première fois que le commissaire du gouvernement près le Tribunal militaire commet des actes qui enfreignent les us et coutumes en vigueur. C'est pourquoi nous demandons au procureur général près la cour de Cassation de déférer le juge Akiki devant l'inspection judiciaire, et de le révoquer. Nous réclamons encore une fois une justice indépendante du pouvoir politique.

8- Nous réaffirmons finalement les constantes nationales du Patriarcat maronite, dont aucune pression la détournera, et demandons à l'Etat libanais, tous responsables compris, de respecter les droits et la dignité de tout Libanais, résident au Liban ou à l'étranger ou éloignés de force, et de le libérer de toute oppression ».

Jeudi 21 juillet 2022

L'affaire de la convocation et de l'arrestation de Mgr El Hage occupe le premier plan sur la scène libanaise et continue de susciter l'indignation parmi les Libanais, et particulièrement les leaders chrétiens qui se succèdent à Dimane pour appuyer la position du Patriarche Cardinal Raï.

M. Soleiman Frangié, président du parti des Marada, a rendu visite en matinée à Sa Béatitudo le Patriarche Raï à Dimane. Ils ont parlé naturellement de l'affaire concernant Mgr El Hage, mais aussi de l'élection présidentielle et des candidats probables.

A sa sortie, il a déclaré en réponse aux questions des journalistes :

« Une *cinquième colonne* est derrière l'arrestation de Mgr Moussa el-Hage ».

« Les juges sont politisés alors qu'ils devraient rester honnêtes et se tenir à distance du reste du monde. Les magistrats doivent faire preuve de sagesse dans leur traitement des affaires, et c'est selon moi le tandem chiite qui est le plus affecté par le dossier concernant le juge Fadi Akiki ». « Je ne me suis jamais porté candidat à la présidence, mais mon nom est proposé. Je demeure ouvert à tout, mais en gardant mon positionnement politique ».

M. Samir Geagea, président du parti des Forces libanaises, a condamné l'arrestation en déclarant dans un communiqué : « Il est totalement incompréhensible que la Sûreté générale arrête l'archevêque Moussa el-Hage ». Le député Kataëb Nadim Gemayel, a estimé depuis Dimane que « cette arrestation porte atteinte à l'Église maronite ». Le Courant patriotique libre (CPL), par la voix de son président M. Gebran Bassil, a « condamné l'arrestation et la convocation de Mgr El-Hage » et réclamé une « rectification immédiate de cette grave erreur ».

19h00 : Je dois noter que M. Duquesne, l'ambassadeur français chargé de la coordination du soutien international au Liban, arrivé lundi à Beyrouth, vient de faire le point, à la résidence des Pins et devant les journalistes, sur les entretiens qu'il a eus avec les responsables libanais. Et c'est l'Orient-Le Jour qui rapporte ses impressions.

Accompagné de l'ambassadrice de France Mme Anne Grillo, il avait rencontré le Premier ministre M. Nagib Mikati, le président de la République le général Michel Aoun et le président de la Chambre M. Nabih Berry, en plus du ministre des Affaires étrangères M. Abdallah Abou Habib, du ministre de l'Industrie M. Amine Salam, et d'autres hauts responsables.

Appelé par le président français M. Emmanuel Macron à suivre le dossier libanais depuis fin 2017, et la conférence CEDRE d'avril 2018, dont les promesses de prêts et dons (de 11 milliards de dollars) n'ont pas été concrétisées à cause du non-respect des engagements de réformes pris par les responsables libanais, M. Duquesne a souligné « que la question des responsabilités et de la répartition des pertes n'était pas le seul chantier qui attendait le pays ». « Il est nécessaire d'aller de l'avant au niveau de ce qui a été conclu avec le FMI et de se concentrer sur les mesures qui permettraient de ranimer l'économie, et de mettre en œuvre les conditions imposées par le FMI afin que l'accord préliminaire, annoncé le 7 avril dernier soit converti en accord définitif. Il faudrait donc voter certaines lois essentielles, comme le projet de budget, le contrôle des capitaux, la restructuration du secteur bancaire et la levée du secret bancaire. Le but de cet accord avec le FMI est que le Liban se relève, et il faut pour cela remplacer le modèle qui l'a conduit à cette crise par un autre qui permette d'exploiter son potentiel. Ce pays possède des ressources, et il n'est pas perdu ».

Vendredi 22 juillet 2022

11h30-13h00 : Je préside une réunion chez moi à l'évêché de Kfarhay pour discuter de la préparation du synode pour la femme dans notre Église maronite qui constitue une recommandation du Synode Patriarcal Maronite (2003-2006). Dr Mirna Mzawak, présidente du bureau de la femme au patriarcat et coordinatrice du synode pour la femme nous présente, en présence de Mgr Pierre Tanios vicaire général et de Dr Souad Tabchi présidente de la Commission diocésaine de la femme, les étapes franchies depuis juin 2021, date à laquelle a été prise la décision de lancer ce synode par l'assemblée des Évêques maronites, et celles qui restent à faire.

C'est un chantier que j'accompagne étant le président de la Commission patriarcale du Suivi du Synode Patriarcal Maronite.

Sur un autre plan, l'affaire de Mgr El Hage continue de provoquer des réactions de responsables de tous bords, politique, civil et religieux.

A 10h00 : S. Exc. Mgr Moussa El-Hage, accompagné de S. Exc. Mgr Michel Aoun, Evêque de Jbayl et membre du Synode permanent, est reçu à Baabda par le président de la République, le général Michel Aoun.

J'ai su par la suite que Mgr El-Hage a mis le président Aoun au courant de ce qui s'est passé et des détails de son interrogatoire. Le président, qui s'est dit « ne pas connaître les détails » a « promis de suivre l'affaire jusqu'à une solution juste et digne ».

A 11h00 : Le ministre sortant de la Justice, M. Henri Khoury, est à Dimane dans la matinée. A sa sortie d'un long entretien avec Sa Béatitudo le Patriarche Raï, il a déclaré aux journalistes :

« La révocation du juge Fadi Akiki est hors de ma compétence de ministre ».

« J'ai suivi, avec Sa Béatitudo le patriarche Béchara Raï, l'affaire de Mgr El-Hage. Je considère que les magistrats se gouvernent eux-mêmes et la décision d'une éventuelle révocation du juge Fadi Akiki est hors de ma compétence de ministre de la Justice, qui est définie. Je n'enquête pas, je ne juge pas ».

Mgr El-Hage, quant à lui, a précisé, dans un long interview à l'Orient-le Jour, que « ce qui régissait ses déplacements en tant qu'archevêque de Terre sainte est défini dans l'accord d'armistice signé entre Israël et le Liban en 1949 et comprend une clause qui

prévoit que les évêques de Terre sainte puissent traverser la frontière. De tout temps, l'évêque traversait, parfois avec sa voiture, la frontière, et n'avait jamais été inquiété. Après la guerre civile, S. Exc. Boulos Sayyah, mon prédécesseur, a fait le même chemin pendant seize ans. Puis je suis venu le remplacer. Cela fait dix ans que je traverse cette frontière de manière régulière, une fois par mois, à l'exception de la période de la pandémie. Il semble que ce nouveau développement est destiné à faire plier le patriarche. L'objectif est clairement d'envoyer un message musclé au patriarche. C'est un précédent très dangereux. Ceux qui m'ont arrêté n'ont pas agi d'eux-mêmes. Il y a certainement une partie politique derrière eux qui les a poussés dans cette direction. Je n'ai pas été maltraité, mais j'étais surtout dérangé par la longueur de l'interrogatoire, pendant douze heures d'affilée, de 11 heures du matin à 23 heures. J'étais surtout peiné de ce qu'ils ont fait avec les médicaments que je transportais ».

Samedi 23 juillet 2022

Le ministre de la Justice vient de publier un communiqué pour préciser sa position concernant l'affaire de Mgr El-Hage :

« Il faut résoudre le problème à sa base ; et je vais, dans ce cadre, réactiver la commission ministérielle liée à la situation des réfugiés libanais en Israël. Cette commission doit mettre sur pied un bureau de liaison constitué d'un juge haut placé et de représentants du ministère de la Défense et de la Sûreté générale afin de recevoir et traiter les demandes de retour au Liban ».

Je dois préciser que 10.000 Libanais - chrétiens, druzes et chiïtes - avaient quitté le Liban en l'an 2.000 lors du retrait israélien du Sud. Plus de la moitié sont revenus au Liban et ont purgé une peine avant d'être libérés ; et d'autres ont décidé de s'installer au Canada, aux États-Unis ou en Suède. Mais il faut dire que des milliers de Maronites ou d'autres Libanais sont natifs de Palestine avant 1948 ou sont installés en Israël depuis de longues années.

De son côté, Sa Béatitudo le Patriarche Raï, et dans une célébration d'inauguration d'un projet de développement agricole au couvent de Mar Sarkis et Bakhos de Rayfoun, dans le département du Kesrouan au Mont-Liban, a déclaré que « Ce qu'a fait Mgr El-Hage est une action humanitaire ». « Nous devons rappeler cependant que des Libanais sont présents en Terre sainte et qu'ils ont un rôle, une présence, indépendamment de la politique israélienne juive. On a dit que nous sommes des collaborateurs. Nous refusons catégoriquement ce dit-on. Nous avons des cœurs de chair, et nous refusons de devenir des cœurs de pierre ! ».

Dimanche 24 juillet 2022

A 10h00, Je suis à Tannourine pour présider la Messe du quarantième de Mme Samira Harb épouse Nabil Bou Abdou, présidente du Comité diocésain des Congrégations mariales, décédée le dimanche de la Trinité le 13 juin 2022 à 52 ans, après une longue lutte avec le cancer. Très estimée à Tannourine et dans le diocèse pour son courage, son sourire, son dévouement au service de l'Église et du Mouvement marial, Mme Samira était une femme solide et ferme dans sa foi et sa confiance en Dieu, Père de Miséricorde, et grande dévote à la Très Sainte Vierge Marie.

Mais l'événement de la journée était ailleurs, à Dimane, où des centaines de fidèles, de citoyens de tous bords et d'hommes politiques se sont rassemblés pour apporter leur

appui total à **Sa Béatitude le patriarche Cardinal Raï** dans sa position concernant l'arrestation de Mgr Moussa El-Hage.

Partant de l'évangile du jour dans lequel Jésus cite la prophétie d'Isaïe : « Voici mon serviteur que j'ai élu, mon Bien-aimé qu'il m'a plu de choisir. Je mettrai mon Esprit sur Lui, et il annoncera le droit aux nations » (Mt. 12, 18), Sa Béatitude a dit :

« Jésus, Fils de Dieu, a pris l'image du serviteur pour accomplir la volonté de Dieu le Père en annonçant le droit aux nations et en se sacrifiant sur la croix pour sauver l'humanité. Il s'est investi donc d'une identité et d'une mission et les a passées à son Église, son Corps mystique, c'est-à-dire le Peuple de Dieu par le baptême et l'onction de l'Esprit ». « Nous chrétiens, et particulièrement au Liban et dans les pays du Moyen-Orient, sommes les dépositaires de cette identité et cette mission, c'est-à-dire à la civilisation de l'Évangile, à la dignité de l'homme et la sacralité de la vie humaine. La mission dans l'État est la pratique du pouvoir politique au service du Bien commun. Quant à nous, en Église, nous ne renonçons pas à notre humanité et au service de tout homme avec qui nous vivons à n'importe quel prix et sacrifice. Il est temps de changer cette pratique pleine de haine et de vengeance. Le Liban ne peut être construit et ne peut se développer avec cette méthode contraire aux valeurs morales chrétiennes et humaines.

Que ceux qui nuisent au Liban cessent de dire que les aides proviennent de collaborateurs. Cherchez les collaborateurs ailleurs, vous savez qui ils sont et où ils sont. La souveraineté de Mgr Moussa El-Hage a été violée à Naqoura. Il est inacceptable de porter atteinte à un évêque sans en référer au patriarcat. Nous refusons ces comportements policiers à portée politique et appelons à ce que tout ce qui a été confisqué au prélat lui soit restitué. Le patriarcat demeure attaché à ses positions et poursuit sa marche en se fondant sur la neutralité positive et active pour réclamer l'organisation d'une conférence internationale pour le Liban en vue de traiter les dossiers controversés que le pays ne parvient pas à résoudre ».

De son côté, Mgr Elias Audeh, métropolitain grec-orthodoxe de Beyrouth, a qualifié, dans son homélie de dimanche d'inacceptable ce qui s'est passé avec Mgr El-Hage. « *Nous sommes avec la reddition des comptes et des sanctions contre tout criminel, voleur, ou violeur de la loi, quel qu'il soit, mais ce qui s'est passé avec l'archevêque El-Hage est inacceptable* ». « *Ce qui s'est passé révèle une nouvelle approche au niveau du traitement sécuritaire et judiciaire des affaires et engendrera des répercussions dangereuses dans le pays. Si l'arrestation de l'archevêque est un message envoyé à l'Église pour étouffer sa voix, sachez que celle-ci ne se soumet pas aux menaces ni à la mauvaise foi* ».

Conscients de notre identité chrétienne, nous resterons fidèles à la mission que le Christ Jésus nous a confiée sur sa terre natale et nous garderons, malgré tous les défis et les menaces, notre courage et notre obstination à être les artisans de Paix, de Justice et de fraternité humaine ! Le Christ est notre Seul Modèle, Seul Maître et Seul Sauveur !

+ Père Mounir Khairallah, Evêque de Batroun